

08 Comment motiver et faire travailler efficacement les élèves ?

Après présentation du thème du débat, des réserves préalables ont été émises sur l'exploitation qui en sera faite, étant donné les orientations fortes et les mesures de gestion comptable de l'éducation prises avant cette consultation. D'autres réserves ont été formulées sur l'organisation du débat qui semble le transformer en opération médiatique. L'importance de l'enjeu exigeait une réflexion mieux planifiée dans le temps .

I- Causes de la démotivation des élèves.

Outre les problèmes économiques, sociaux et familiaux, le groupe de réflexion a souligné parmi les causes de démotivation des élèves :

- a) Le déphasage entre les valeurs et la culture que s'efforce de transmettre l'école et celles que véhiculent et prônent les médias.
- b) Le fonctionnement même de l'institution scolaire.
Des règlements comme celui qui a interdit le travail scolaire à la maison pour les élèves du primaire, la limitation des possibilités de redoublement à une dans les classes primaires, le passage quasi automatique dans la classe supérieure à l'intérieur des différents cycles, l'indulgence des commissions d'appel qui discrédite partiellement les conseils de classe et les exigences des enseignants ont pu contribuer à faire oublier aux élèves la nécessité, pour réussir, d'un travail régulier et approfondi.
- c) La dévalorisation des voies professionnelles et techniques et de l'apprentissage, souvent mal perçus par les parents, les difficultés d'insertion des jeunes diplômés et le manque de prise en compte, par l'institution scolaire, de ces difficultés d'insertion brouillent les projets d'orientation des élèves et contribuent à leur faire perdre de vue le sens de leurs apprentissages scolaires .

II- Les solutions déjà expérimentées pour lutter contre cette démotivation n'ont pas fait la preuve de leur efficacité.

- a) L'allègement des programmes.
A ceux qui pensent que l'allègement des programmes pourrait permettre d'adopter un rythme de nature à réduire les difficultés des élèves, beaucoup répondent que cet allègement a déjà été fait, qu'il n'a pas permis de mieux motiver les élèves, que les difficultés des élèves ne sont pas forcément liées à l'ampleur des programmes, qu'alléger les programmes ne fait que reculer l'obstacle et le rendre plus difficile à franchir ensuite. On s'accorde cependant à reconnaître la nécessité de revoir et de réajuster constamment les programmes.
- b) L'interdisciplinarité.
Les I.D.D, les T.P.E, les travaux de recherche documentaire renforcent l'autonomie des élèves déjà autonomes mais ne semblent pas être de véritables instruments de démocratisation. Leur mise en place, parfois difficile, est source de rigidités et de contraintes supplémentaires, préjudiciables à la bonne organisation de l'emploi du temps des élèves et des professeurs. De plus les T.P.E aboutiraient trop souvent à des formes de bachotage.
- c) La bivalence.
La bivalence offre des facilités de gestion des personnels à l'administration mais sans forcément répondre aux besoins, à moins que ce ne soit au détriment de la qualité de l'enseignement.

III- Pistes à explorer, recherche de solutions.

- a) Nécessité de recentrer l'enseignement primaire sur les apprentissages essentiels et d'éviter le survol rapide de notions non acquises.
- b) Mettre en place un système de redoublements modulaires pour s'attaquer efficacement aux difficultés des élèves en situation d'échec.
- c) Créer des structures pour accueillir et former les élèves en situation d'échec qui deviennent agressifs et perturbateurs à partir de la quatrième ou en troisième. L'atmosphère conflictuelle qu'ils créent dans les classes nuit à l'efficacité du travail et à la motivation des autres élèves, ou crée même parfois, une émulation à rebours.
- d) Mettre en place de vrais moyens de concertation et d'échange pour briser l'isolement des enseignants devant les difficultés auxquelles ils sont confrontés et permettre une prise en charge collective des problèmes d'échec, d'indiscipline ou de violence.

Le système éducatif a atteint certains objectifs comme la baisse de proportion de jeunes sortant sans qualification du système éducatif et l'augmentation du taux d'accès au niveau bac mais la démotivation grandissante des élèves confronte les enseignants à des difficultés qu'ils ne pourront surmonter sans soutien et sans moyens.

13 - Comment prendre en charge les élèves en grande difficulté ?

Constat.

Les difficultés rencontrées par les élèves ne sont pas uniquement d'ordre scolaire et cognitif, elles sont généralement d'ordre social. Les troubles du comportement, les difficultés de compréhension, de langage et d'attention sont décelées dès la maternelle par les enseignants. Dans certains milieux, l'école est vécue comme un milieu hostile et elle renvoie les parents à leurs propres échecs scolaires.

Face à ces constats, les enseignants et les réseaux d'aide (RASED) se sentent souvent seuls et déplorent le manque de moyens financiers et de temps pour que le rythme d'apprentissage de l'élève puisse être respecté. Il est primordial que des moyens soient dégagés dès la maternelle et le primaire pour aider l'élève dès le plus jeune âge.

Les enseignants et les réseaux d'aide estiment que la formation qu'ils reçoivent ne les prépare pas à affronter les réalités du terrain. Ils souhaiteraient que la formation soit plus concrète et que des groupes de réflexion soient mis en place pour examiner les solutions possibles et ne plus rester dans le simple constat des difficultés.

Voici les principales préconisations des enseignants et partenaires médico-sociaux :

- Prévoir de plus petits effectifs et individualiser les apprentissages au plus tôt.
- Donner plus de temps à l'élève, respecter son rythme d'apprentissage.
- Si l'aide financière s'arrête faute de moyens, mettre en place des structures parallèles.
- Redonner leur place aux aide-éducateurs.
- Augmenter le nombre de postes (prévoir un enseignant supplémentaire par école qui effectuerait du soutien en petits groupes tout au long de la semaine).
- Restaurer l'heure d'étude après la classe. Elle permettrait aux élèves qui ne peuvent recevoir l'aide de leur entourage de faire leurs devoirs.
- Valoriser le rôle des parents, leur ouvrir l'école et leur montrer qu'ils sont en mesure d'aider leur enfant.
- Laisser la place aux expérimentations pédagogiques (ateliers ludiques et créatifs qui permettent des transferts vers d'autres apprentissages, lecture de contes par des grand-parents, etc).
- Favoriser les échanges entre professeurs (partage d'expériences).
- Valoriser le rôle du professeur principal comme personne relais.

Trois priorités pour l'École :

- 1 Donner des moyens dès la maternelle et le primaire.
- 2 Travailler avec les parents (dédratiser l'école).
- 3 Adapter la formation des enseignants (échange de pratiques).

15 - Comment lutter efficacement contre la violence et les incivilités ?

Après l'exposé des questionnements de la Commission Thiélot, un brainstorming ouvert sur les mots de violence et de débouche sur la remise en cause de trois « protagonistes » : la société, les parents et l'école -tant l'institution que les professionnels qui y travaillent.

1. La remise en cause de la société

« *La société n'est pas hermétique* » - « *Tout finit au commissariat* »

Constat

L'école arbitre malgré elle des conflits posés à la société. Comment convaincre les élèves que les lois sont les mêmes pour tous quand l'actualité démontre l'inverse ? Pour une meilleure cohérence du système scolaire, les enseignants demandent à la société de s'appliquer à elle-même les règles qu'elle lui demande d'appliquer dans l'école. Le « contrat » pédagogique s'appuie sur le consentement à être enseigné, or, il est sans cesse remis en cause par la confrontation et le non respect des règles. Dans la vie quotidienne, l'arbitrage policier et judiciaire est de plus en plus requis. Les systèmes de médiation ne fonctionnent plus.

Proposition

L'autorité de l'état, de l'école et des parents doivent être reformulée dans des protocoles élaborés et respectés par tous.

2. La remise en cause des parents

« *La loi est celle de la famille* »

Constat

« Irresponsabilité » « Démission » : les enseignants fustigent les parents. Comment faire s'il n'y a pas relais à la maison ? S'il est impossible de rencontrer les parents ? Le contrat d'engagement par l'élève vis-à-vis de l'école devient caduque. Certains enseignants préconisent la coercition. Tous insistent sur la nécessité du respect des règles relayées par les parents. Face à cela, le modèle éducatif déterminant est le modèle familial. Il faut en prendre acte et essayer de structurer les élèves sans fragiliser davantage le tissu socio-culturel familial, tout contestable qu'il puisse paraître aux gens socialement bien intégrés.

Propositions

- Donner un caractère d'obligation à la présence des parents : 1° à la réunion du début de l'année scolaire 2° à une réunion de bilan personnel.
- Imposer un enseignement en primaire comme en secondaire visant à exposer les règles de vie individuelles et collectives.

3. La remise en cause de l'école et des enseignants

« *Trop d'intellectuels introvertis sur le terrain* »

Constats

1. Tout se prépare en maternelle et en primaire : Les élèves présentant des difficultés d'adaptation en secondaire étaient déjà en difficulté en maternelle et en primaire. En huit ans de scolarisation, l'institution ne réagit pas là où un dépistage aurait dû provoquer la mise en place rapide d'un dispositif qui engage les enseignants et les parents à la responsabilité.

2. La formation des enseignants est contestée. Les critères de recrutement se basent sur l'excellence dans les matières conceptuelles. Il y a un hiatus entre les besoins –des gens doués pour la relation humaine et pédagogique- et les personnels à l'oeuvre sur le terrain.

3. L'enseignant considère la classe comme un isolat où il est seul maître à bord. La situation actuelle exige que l'enseignant évalue ses pratiques, les modifie, se fasse aider par un collectif, s'interroge sur sa relation à l'autorité et sur ses pratiques disciplinaires.

4. a) L'écoute des élèves pour une prévention de la violence est insuffisante, faute de personnel.

b) Les élèves se confient spontanément à certains adultes qui ne sont pas directement liés à l'enseignement. Les (défunts) emplois jeunes jouaient ce rôle de médiateurs.

5. Il se dégage un consensus pour le maintien de tous les élèves dans le même établissement, la filiarisation n'ayant pas donné de preuves de son efficacité. Tous les systèmes supposent le respect d'un contrat passé entre l'élève, les parents et l'école.

Propositions

1.1.- Une réforme des procédures de prise en charge et un personnel renforcé pour réduire les délais de diagnostic et pour mieux encadrer les jeunes enfants en difficulté.

1.2.- Une liaison formelle entre les établissements du primaire et du secondaire.

2. Mise en oeuvre d'une réforme de la formation des enseignants plus tournée vers la relation humaine

3. Obligation de mutualisation des pratiques par une évaluation collective entre professionnels.

4.1. - Davantage de personnel d'encadrement internes à l'éducation nationale : aide-éducateurs, assistantes sociales, psychologues, infirmières, surveillants, médecins scolaires.

4.2. - Un tutorat assorti d'une obligation de formation. Tout adulte travaillant dans l'établissement, enseignant ou non, peut tutorer un élève, lequel choisit son tuteur dans une liste de volontaires.

4.3. - Des classes à petits effectifs (10 élèves) monitorées par un professeur spécialisé.

5.1. - Des passerelles pour assouplir les parcours des élèves en difficulté.

5.2. - Des structures modulaires en optionnel auquel s'ajoute un parcours individualisé.

5.3. - Un enseignant est en charge de la coordination et de l'aménagement des passerelles.

4. Autres propositions

« Tout degré de la violence franchi, dans un sens ou dans l'autre, est un chemin parcouru vers le cercle vertueux ou vers la violence ».

- Une volonté plus affirmée de faire entrer des intervenants extérieurs dans l'école

- L'aménagement des rythmes scolaires

- La valorisation de l'enfant

<p>1. l'aménagement de l'enseignement dans le cadre d'un système unifié 2. l'implication des parents 3. la mutualisation des pratiques des enseignants 4. davantage d'intervenants extérieurs : telles sont les réponses qui se dégagent de l'Atelier 15 autour des notions de lois, de droits et devoirs individuels et collectifs, de règles, de contrat et de respect. Il s'agit de protéger la personne et ce que symbolise l'institution et d'ordonner plus harmonieusement l'espace où évoluent les professionnels et les élèves.</p>
